



Syndicat CGT des Hospitaliers de LAON

Centre Hospitalier | 33, rue Marcelin Berthelot | 02000 LAON

Tél. : 03 23 24 33 46 | Mail : usd02-cgt@laposte.net
Site Internet : cgt02.wifeo.com



PROJET DE REFORME DES RETRAITES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Principale mesure du gouvernement reculer progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans d'ici 2018, en l'augmentant chaque année de 4 mois à partir du 1er juillet 2011.

Relever l'âge d'ouverture des droits dans la fonction publique et dans les régimes spéciaux :

- ⊗ relèvement à 62 ans en 2018 pour tous les fonctionnaires dont l'âge d'ouverture des droits est aujourd'hui de 60 ans
- ⊗ pour les agents en catégorie active, l'âge légal passerait de 55 à 57 ans.

Concernant la Fonction Publique le Gouvernement a également décidé :

- ⊗ D'aligner en 10 ans le taux de cotisation des fonctionnaires sur celui du privé : ce taux passera de 7.85 % à 10.55 %.
- ⊗ Suppression dès 2012 du dispositif de départ anticipé pour les agents parents de 3 enfants et ayant 15 ans de service.
Seuls les parents ayant déjà 3 enfants en 2012 pourront encore bénéficier de ce dispositif.

Et ce n'est probablement pas fini !

ALORS TU Y VAS TOI LE 24 JUIN ?

URGENCES RETRAITES TOUS DANS LA RUE LE 24/06/10

**RASSEMBLEMENT à LAON
JEUDI 24 JUIN 2010
15h00 parking Cité Administrative
Pour tous, c'est maintenant ou jamais !**